



Communauté de Communes de la
Plaine du Nord Loiret

FORMULAIRE A.N.C N°1

Coordonnées du SPANC :

3 Rue de l'avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes

✉ : spanc@cc-plaine-nord-loiret.fr ☎ : 02.38.39.60.38



Formulaire de demande de mise en place d'une filière d'assainissement non collectif

« Contrôle de conception »

Cadre réservé au service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »

Date de réception de la demande :

Numéro de dossier du SPANC :

Partie I : Informations générales

Nature de la demande

Vous utilisez ce formulaire dans le cadre :

d'une demande de permis de construire d'une construction neuve

N° du permis :

Date de dépôt du permis :

d'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (agrandissement, transformation)

N° du permis :

Date de dépôt du permis :

de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire

d'une modification du projet d'installation suite à une précédente conclusion du SPANC

Référence du dossier de la précédente demande :

Coordonnées du demandeur (adresse et lieu de facturation)

Nom et prénom ou dénomination du propriétaire :

Date et lieu de naissance :

Adresse(s) :

Code Postal : Commune :

Tél: Portable :

Adresse électronique :

Coordonnées du projet (si différentes de celle du demandeur).

N° de Parcelle :

Adresse(s) :

Code Postal : Commune :

Coordonnées du bureau d'étude ou de l'entreprise de travaux.

Nom ou dénomination :

Prénom (s) :

Adresse(s) :

Code Postal : Commune :

Tél:

Adresse électronique :

Partie II : Caractéristiques du site

Descriptif du ou des bâtiments

Type d'immeuble(s) :

Nombre de pièces du/des bâtiment(s) (nbre de chambres/WC/cuisine/atelier/SDB/Salon/ect..) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Total pièces principales : Nombre d'habitant :

Etat des lieux de l'existant

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

Détails des éléments à conserver :

.....
.....
.....
.....
.....

Mode d'alimentation en eau potable

Mode d'alimentation en eau potable :

Présence d'un captage privé (prélèvements, puits, forage) à proximité de l'installation prévue (Il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine) ?

Si oui, l'ouvrage est-il déclaré (tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à la consommation à usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'Environnement, est déclaré en Mairie) ?

.....

-l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

-l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

-la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 m ?

N.B. : la création de l'installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

Destination des eaux pluviales

Sont-elles collectées indépendamment des eaux usées (si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre) ?

Si oui, quelle est leur destination ?

.....
.....
.....
.....

Traitement secondaire (seulement pour les filières dites classiques)

Est-il prévu d'installer un traitement secondaire ?

Si oui, indiquer le type de traitement secondaire et ses dimensions :

.....
.....
.....

Respecte t'il les distances de :

3m des limites de propriété :3m des arbres :

5m des bâtiments d'habitations :

35 m d'un puits destiné à la consommation :

Filière agréée

Est-il prévu d'installer une filière agréée ?

Si oui, indiquer la marque, le modèle, matériaux et sa capacité de traitement :

.....
.....
.....
.....

Poste de relevage

Est-il prévu d'installer un poste de relevage ?

Si, oui indiquer sont emplacement dans la filière :

Ventilation

Est-il prévu d'installer une ventilation primaire ?

Si oui, indiquer le DN et sa position dans l'immeuble :

.....

Est-il prévu d'installer une ventilation secondaire DN 100 avec un extracteur statique ?

Si oui, est-elle prévu au faîtage :

Si non indiqué son emplacement :

.....

Exutoire dans le cadre d'une filière drainé

Est il prévu une évacuation des eaux usées traitées en sortie du traitement secondaire ou d'une filière agréée ? :

- Si oui indiquer le type d'exutoire et éventuellement son dimensionnement :

.....
.....
.....
.....
.....

Si l'évacuation se fait à l'extérieur de la parcelle merci de joindre l'autorisation écrite du gestionnaire du réseau ou du propriétaire au dossier.

Partie IV : Documents et réglementations

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

- Copie de l'Etude de sol avec définition de dimensionnement et d'implantation de filière.
- Un plan de situation au 1/10000ème
- Un plan de situation au 1/2000ème
- Un plan de masse au 1/200ème sur lequel figurent l'immeuble, les limites de propriétés, la filière ANC projetée les canalisations et les ventilations.
Le cas échéant : préciser également la position du poste de relevage, de l'exutoire, des puits et des arbres à proximité du traitement sur les plans de masse.
- Un plan de masse avec le descriptif intérieur du bâtiment (uniquement pour les constructions neuves).

ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE :

Le Propriétaire S'ENGAGE à n'effectuer aucuns travaux avant l'obtention d'un avis favorable sur la conception de son projet par le SPANC.

A informer le SPANC de toute modification du projet.

A respecter le règlement de service du SPANC.

A régler les frais afférents aux différents contrôles à l'ordre du TRESOR PUBLIC sur présentation de la facture émise par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret (**261.80€ TTC** pour la conception et **261.80€ TTC** pour la réalisation).

Signature et date du demandeur :